

TAB.3 :

RÉCAPITULATIF DES CRITÈRES DE DÉTERMINATION DE LA LIMITE DES PLUS HAUTES EAUX

Le tableau ci-après présente l'ensemble des indicateurs morpho-sédimentaires et botaniques reconnus comme marqueurs de la limite des plus hautes eaux pour les principaux types de côtes.

	TYPE DE CÔTE	EXPOSITION	MORPHOLOGIE - SÉDIMENTOLOGIE	BOTANIQUE	GÉOMORPHOLOGIQUE	LPHE BOTANIQUE
CÔTES À FALAISE	Falaise de roches dures	Mode abrité (falaise stabilisée ou morte) Mode exposé (falaise vive)	Débris à la base sous l'action du frottement par sable et/ou galets si présents Rupture de pente Dépend du pendage des couches vers la mer. Présence de l'encoche de basale	Présence de différentes ceintures d'algues sur l'étage médiolittoral. Présence de lichens noirs	Limite supérieure des débris Limite supérieure de l'encoche basale Généralement on considère la LPHE à la crête de la falaise	Limite supérieure du Lichen noir
	Falaise de roches meubles	En érosion continentale conduisant à un éboulement sur l'estran. Ou stable	Rupture de la pente. Eboulement sur la plage	Pas de ceinture végétale spécifique	Pied de la falaise hors éboulis Généralement on considère la LPHE à la crête de la falaise	Limite inférieure de la végétation terrestre sur les éboulements.
CÔTES MEUBLES	Plage sableuse	En érosion ou situation hivernale	Faible amplitude de la berme de haut de plage, parfois entaillée en microfalaise. Diminution, voire disparition du sable de haut de plage Mise à l'affleurement du cordon de galets sous-jacent, s'il existe. Laisse des dernières grandes marées	rien	Sommet de la berme de haut de plage. Si le niveau de la haute plage est trop bas on recule vers l'intérieur jusqu'à une falaise dunaire	rien
		En engraissement ou situation estivale	Reconstitution du bourrelet de haut de plage. Rupture de la pente entre la berme de haut de plage et la moyenne plage. Recouvrement des cordons de galets par du sable parfois éolien. Laisse de la mer.	Colonisation végétale saisonnière des lasses par des plantes halophiles comme le cakile. Haut de plage habité par les oyats fixant les dunes.	Sommet de la berme de haut de plage.	Colonisation végétale saisonnière des lasses par des plantes halophiles comme le cakile
	Massif dunaire	En érosion	Profil concave du front dunaire. Rupture de la pente de raccordement à la haute plage. Micro falaise. Mélange des stocks sédimentaires : sables moyens ou grossiers de la plage- sables fins de la dune. Laisse de la mer	Front de dune sans végétation	Falaise au pied du front dunaire	
		En progradation	Profil convexe du front dunaire. Continuité topographique entre le pied de la dune et la haute plage. Laisse de la mer.	Colonisation végétale du front dunaire. Avancée saisonnière de la végétation vivace sur la haute plage (les oyats)	Pied de la dune	Limite inférieure de la végétation vivace de la dune progradant saisonnièrement sur l'estran.
	Cordons littoraux de galets	Mode battu	Gradins successifs	Présence de lichens continentaux gris ou orangés, relayés éventuellement côté terre par des plantes supérieures vivaces en cas de stabilité du cordon	Tangente au sommet du dernier gradin côté terre	Limite inférieure des lichens terrestres

	TYPE DE CÔTE	EXPOSITION	MORPHOLOGIE - SÉDIMENTOLOGIE	BOTANIQUE	GÉOMORPHOLOGIQUE	LPHE BOTANIQUE
CÔTES BASSES EN SÉDIMENT ATION	Lagunes et marais maritimes	Mode abrité	Pentes très faibles. Micro-topographie soulignée par des micro-falaises correspondant aux avancées successives du schorre. Gradient de salinité dans les chenaux. Laises de mer	Espèces végétales caractéristiques des niveaux de submersions.	Microtopographie du haut du schorre. Laises des marées consécutives aux grandes vives eaux.	Passage à la végétation strictement terrestre
ESTUAIRES	Estuaires	Mode très abrité à l'amont Mode semi abrité à l'embouchure	Sédimentation de vases fines. Dynamique du bouchon vaseux. Limite de salinité	Passage de la végétation halophile à la végétation terrestre. Variable le long des rives selon le secteur, aval, médian ou amont de l'estuaire.	Changement morphologique des berges du fleuve : passage de banquettes de slikke vaseuses à des talus abrupts fluviatiles. Limite de salinité.	Pas d'indicateur unique car relais latéral de différentes espèces en fonction de la salinité.